

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 juillet 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3887-2014

Autorisation d'investissements de TransÉnergie – Ligne Chamouchouane-Bout de l'île.
**Demande d'intervention amendée ou Nouvelle demande d'intervention et
Demande d'être relevé du dépassement du délai de dépôt des demandes
d'intervention, logée par Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'Association
québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).**

Chère Consœur,

Tel qu'annoncé dans notre lettre du 23 juillet 2014, nous déposons sous pli une *Demande d'intervention amendée ou Nouvelle demande d'intervention et Demande d'être relevé du dépassement du délai de dépôt des demandes d'intervention*, logée par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Cette *Demande* comporte cinq sujets d'intervention énoncés aux sections 2.1 à 2.5. Sous chacun de ces sujets, nous prions respectueusement la Régie de permettre à SÉ-AQLPA d'intervenir sur le sujet énoncé, malgré le dépassement du délai pour loger une demande d'intervention, le tout pour les motifs indiqués dans chacun des cas.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.